



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**BOSTIK FLEXPPO PU790 BRUN**  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK FLEXPPO PU790 BRUN  
Forme Cette substance/ Ce mélange contient des nanoformes

### Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92700 Colombes  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112  
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement  
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Contient des isocyanates & Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate. Peut produire une réaction allergique

### 2.3. Autres dangers

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPPO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques.

## PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
3-butyl-1-[4-((butylcarbamoyl)amino)phényl]méthylphényl]uréa 1 - <5 %	416-600-4	--	Aquatic Chronic 4 (H413)	-	-	-	01-0000016345-72-xxxx
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes isoalcanes, cycliques, aromatiques <2% 1 - <2.5 %	920-107-4	RR-100255-7	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	-	-	-	01-2119453414-43-xxxx
N,N-dibenzylidène polyoxypropylène diamine (polymère) 1 - <2.5 %	-	136855-71-5	Skin Irrit. 2 (H315)	-	-	-	[7]
Reaction mass of 3-méthylphényl diphenyl phosphate, 4-méthylphényl diphenyl phosphate, bis(3-méthylphényl) phényl phosphate, 3-méthylphényl 4-méthylphényl phényl phosphate and triphényl phosphate 0.1 - <0.5 %	945-730-9	--	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119511174-52-xxxx
C.I. Pigment Black 26 0.1 - <0.3 %	269-056-3	68186-94-7	[B]	-	-	-	01-2119457599-19-XXXX
Titane (dioxyde de) 0.1 - <0.3 %	236-675-5 (022-006-00-2)	13463-67-7	[C]	-	-	-	01-2119489379-17-XXXX
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate 0.01 - <0.1 %	915-687-0	1065336-91-5	Skin Sens. 1A (H317) Repr. 2 (H361f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1	01-2119491304-40-XXXX
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane 0.01 ≤ 0.036 %	202-966-0 (615-005-00-9)	101-68-8	Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334)	STOT SE 3 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5% Resp. Sens. 1 ::	-	-	01-2119457014-47-XXXX

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN**  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

			Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373)	C>=0.1%			
diisocyanate de m-tolylidène 0.01 <= 0.036 %	247-722-4 (615-006-00-4)	26471-62-5	Acute Tox. 1 (H330) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)	Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-	-	01-2119454791-34-XXXX

Les substances identifiées par un numéro CAS commençant par RR sont des substances pour lesquelles aucun numéro CAS n'est utilisé dans l'UE. Nous utilisons un numéro d'identification interne pour leur suivi dans notre logiciel FDS

## Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

*NOTE [7] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptés d'enregistrement*

### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation pour la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
3-butyl-1-[4-((4-((butylcarbamoyl)amino)phenyl)methyl)phenyl]urea	416-600-4	--	-	-	-	-	-
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%	920-107-4	RR-100255-7	-	-	-	-	-
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate	945-730-9	--	-	-	-	-	-
C.I. Pigment Black 26	269-056-3	68186-94-7	-	-	-	-	-
Titane (dioxyde de)	236-675-5 (022-006-00-2)	13463-67-7	-	-	-	-	-
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméth	915-687-0	1065336-91-5	-	-	-	-	-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPPO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
yl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate							
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	202-966-0 (615-005-00-9)	101-68-8	-	-	1.5	-	-
diisocyanate de m-tolyldène	247-722-4 (615-006-00-4)	26471-62-5	-	-	-	0.107	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	V,W,10
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane - 101-68-8	C,2
diisocyanate de m-tolyldène - 26471-62-5	C

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
<b>Effets de l'exposition</b>	Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucune information disponible.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Aucune information disponible.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Acide chlorhydrique.

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Protéger de l'humidité.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)  
Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane suite à exposition à ce produit est improbable

Nom chimique	Union européenne	France
Fer (trioxyde de di-) 1309-37-1	-	VLEP 8h: 5 mg/m <sup>3</sup> VLEP 8h: 10 mg/m <sup>3</sup>
C.I. Pigment Black 26 68186-94-7	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> Mn respirable fraction	-
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	VLEP 8h: 10 mg/m <sup>3</sup> Carcinogen category 2
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane 101-68-8	TWA: 10 µg NCO / m <sup>3</sup> (2.9 ppb) STEL: 20 µg NCO / m <sup>3</sup> (5.8 ppb) Sk* +	VLEP 8h: 0.01 ppm VLEP 8h: 0.1 mg/m <sup>3</sup> VLEP court terme: 0.02 ppm VLEP court terme: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Carcinogen category 2
diisocyanate de m-tolyldène 26471-62-5	TWA: 10 µg NCO / m <sup>3</sup> (2.9 ppb) STEL: 20 µg NCO / m <sup>3</sup> (5.8 ppb) Sk* +	VLEP 8h: 0.01 ppm VLEP 8h: 0.08 mg/m <sup>3</sup> VLEP court terme: 0.02 ppm VLEP court terme: 0.16 mg/m <sup>3</sup> Carcinogen category 2

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) 3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	49.37 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	140 mg/kg pc/jour	

Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	3.5 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	28 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur	Cutané(e)	0.5 mg/kg pc/jour	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

À long terme Effets systémiques sur la santé			
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	4 mg/kg pc/jour	

<b>Titane (dioxyde de) (13463-67-7)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	

<b>Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.27 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	1.8 mg/kg	

<b>4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	50 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.1 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Cutané(e)	28700 µg/cm <sup>2</sup>	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.1 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m <sup>3</sup>	

<b>diisocyanate de m-tolyldène (26471-62-5)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.035 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.14 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.035 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme	Inhalation	0.14 mg/m <sup>3</sup>	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPPO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

Effets localisés sur la santé			
-------------------------------	--	--	--

<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>			
<b>3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	7.4 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	50 mg/kg pc/jour	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	5 mg/kg pc/jour	

<b>Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.875 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	7 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.25 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	2 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.25 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	

<b>Titane (dioxyde de) (13463-67-7)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	700 mg/kg pc/jour	

<b>Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.31 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.9 mg/kg	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.18 mg/kg	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	25 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	20 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Cutané(e)	17200 µg/cm <sup>2</sup>	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.025 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.025 mg/m <sup>3</sup>	

**Concentration prévisible sans effet** Aucune information disponible.  
**(PNEC)**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.1 mg/l
Eau de mer	0.01 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Sédiments d'eau douce	76.36 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	7.636 mg/kg de masse sèche
Terrestre	15.15 mg/kg de masse sèche

Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.002 mg/l
Eau de mer	0 mg/l
Eau douce – intermittent	0.005 mg/l
Eau de mer - intermittent	0.001 mg/l
Sédiments d'eau douce	3.43 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.343 mg/kg de masse sèche
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
Terrestre	0.68 mg/kg de masse sèche

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau de mer	0.0184 mg/l
Sédiments d'eau douce	1000 mg/kg
Eau douce	0.184 mg/l
Sédiments marins	100 mg/kg
Terrestre	100 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l
Eau douce – intermittent	0.193 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

## Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0022 mg/l
Eau de mer	0.00022 mg/l
Eau douce – intermittent	0.009 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.05 mg/kg
Sédiments marins	0.11 mg/kg
Terrestre	0.21 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l

## 4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 mg/l
Eau de mer	0.1 mg/l
Terrestre	1 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l
Eau douce – intermittent	10 mg/l

## diisocyanate de m-tolyldène (26471-62-5)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.013 mg/l
Eau de mer	0.00125 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	>1 mg/l
Terrestre	>1 mg/kg de masse sèche

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
- Protection des mains** Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 60 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
- Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.
- Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Pâte
Couleur	Marron
Odeur	Caractéristique.

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	non applicable	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPUR PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Contact oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Contact avec la peau** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

#### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) >2000 mg/kg  
ETAmél (voie cutanée) 9,108.40 mg/kg  
ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm  
ETAmél (inhalation-poussières/brouillards) >5 mg/l  
ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/l

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
3-butyl-1-[4-({4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcane, isoalcane, cycliques, aromatiques <2%	LD50 >5000 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >5000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) (OECD 402)	LC50 >5000 mg/m <sup>3</sup> (OECD 403)
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl	>5000 mg/Kg (Rattus)	>2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN**  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

phosphate and triphenyl phosphate			
C.I. Pigment Black 26	>10000 mg/kg Rat	-	-
Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 5000 mg/Kg	= 5.09 mg/L ( Rattus ) 4 h
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	LD50 = 3230 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >3170 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	=31600 mg/kg (Rattus) = 9200 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	1.5 mg/L (Rattus) 4 h
diisocyanate de m-tolyldène	=3060 mg/kg (Rattus)	= 10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=0.107 mg/L 4h (Vapour)(Rattus) (OECD 403) =0.48 mg/L 1h (Vapour)(Rattus) (OECD 403)

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une légère irritation cutanée.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil			Non irritant

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil	0.1 mL	24 heures	Non irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Informations sur les composants  
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane (101-68-8)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 453 : Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse	Rat	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes

Nom chimique	Union européenne
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	Carc. 2
diisocyanate de m-tolyldène	Carc. 2

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Aucune information disponible.

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
3-butyl-1-[4-({4-((butylcarbamoyl)amino)phenyl}methyl)phenyl]urea --	-	LC50 (96h) >120 mg/L Danio rerio (OECD 203)	-	EC50 (48h) >100 mg/L Daphnia magna (OECD 202)		
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcane isoalcanes, cycliques, aromatiques <2% RR-100255-7	ErL50 (72h) > 10000 mg/l (Skeletonema costatum -ISO 10253)	LL50 (96h) > 1028 mg/l (Scophthalmus maximus -OECD 203)	-	LL50 (48h) > 3193 mg/l (Acartia tonsa - ISO 14669)		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN**  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

C.I. Pigment Black 26 68186-94-7	-	96H >100000 mg/l	-	-		
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	LC50 (96h) >10000 mg/l (Cyprinodon variegatus) OECD 203	-	-	-		
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl- 4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	EC50 (72h): 1.68 mg/l (Desmodosmus subspicatus) OECD 201	LC50 (96h): 0.9 mg/L (Brachydanio rerio) OECD 203	EC20 (3h)>= 100 mg/l OECD 209	-	1	1
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	>1000 mg/l Danio rerio	-	EC50 (24H) >1000 mg/L Daphnia magna		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea (--  
)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OECD Guideline 310	28 jours	0.4%	N'est pas facilement biodégradable
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B)	28 jours	11%	N'est pas facilement biodégradable

Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl  
phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate (--  
)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	28 jours	75%	Facilement biodégradable

4,4-Diisocyanate de diphénylméthane (101-68-8)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II)	28 jours	0% biodégradation	N'est pas facilement biodégradable

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation**

### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
3-butyl-1-[4-({ 4-[(butylcarbamoyl)amino]phenyl} methyl)phenyl]urea	5.5
Reaction mass of 3-methylphenyl diphenyl phosphate, 4-methylphenyl diphenyl phosphate, bis(3-methylphenyl) phenyl phosphate, 3-methylphenyl 4-methylphenyl phenyl phosphate and triphenyl phosphate	4.5

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	2.77
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	4.51
diisocyanate de m-tolylidène	3.43

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%	La substance n'est pas PBT/vPvB
C.I. Pigment Black 26	La substance n'est pas PBT/vPvB
Titane (dioxyde de)	La substance n'est pas PBT/vPvB
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	La substance n'est pas PBT/vPvB
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	La substance n'est pas PBT/vPvB
diisocyanate de m-tolylidène	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU -

14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales      Aucun(e)

### IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification      non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU      non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport      non réglementé

14.4 Groupe d'emballage      non réglementé

14.5 Polluant marin      NP

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales      Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC      non applicable

### Transport aérien

#### (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification      non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU      non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport      non réglementé

14.4 Groupe d'emballage      non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement      non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales      Aucun(e)

## **Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

**Polluants organiques persistants**  
non applicable

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs**  
non applicable

## Règlementations nationales

**Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
mélanges d'hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes isoalcanes, cycliques, aromatiques <2% RR-100255-7	RG 84
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane 101-68-8	RG 62
diisocyanate de m-tolylidène 26471-62-5	RG 62

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

#### **Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances**

**Note C:** Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères

**Note V:** Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée)

**Note W:** On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon

#### **Notes relatives à la classification et à l'étiquetage des mélanges**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN**  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

**Note 2:** La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.

**Note 10:** La classification en tant que cancérigène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique  $\leq 10 \mu\text{m}$

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

## Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 25-avr.-2024

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**BOSTIK FLEXPLO PU790 BRUN**  
Remplace la version : 18-janv.-2024

Date de révision 25-avr.-2024  
Numéro de révision 2

---

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

#### **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**